

**MAIRIE DE PUSEY,
49,rue Gustave Courtois,
70 000 PUSEY.**



P U S E Y I N F O

AVRIL 2001 - N° 1

LE MOT DU MAIRE

Au nom du nouveau Conseil Municipal installé le vendredi 16 Mars dernier, je remercie vivement tous les électeurs de la grande confiance qui nous a été accordée lors du premier tour des élections, le Dimanche 11 Mars 2001.

Je voudrais également remercier les conseillers sortants qui ne se représentaient pas, pour leur dévouement et leur participation à la vie communale pendant de nombreuses années.

Maintenant le travail nous attend pour ce nouveau mandat de six ans.

Nous serons toujours présents et à votre écoute. Vous pouvez compter sur notre équipe pour que le développement et le bien-être de notre village soient un facteur de réussite pour tous.

Bien cordialement

René REGAUDIE

PERMANENCES DU MAIRE

Monsieur REGAUDIE René

Le mardi : de 18h à 19h.

Le samedi : de 10h à 12h

PERMANENCES DES ADJOINTS

Monsieur GERMANESE Jean-Christophe

Finances, Maison de retraite, Affaires sociales : de 18h à 19h

Les 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois.

Monsieur PRETET Denis

VRD, Bâtiments : de 18h à 19h , tous les jeudis.

Madame MOINOT Marie-Christine

Affaires scolaires, Garderie, Cantine, Centre Aéré : de 10h30 à 12h

Les 1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois.

Monsieur JOLIOT Daniel

Développement économique, Commerces et Artisans : de 18h à 19h

Les 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois.

INFORMATIONS PRATIQUES

ETAT CIVIL

Par décret et circulaire ministérielle datant du 26 Décembre 2000, les fiches d'état civil ont été supprimées.

Ces documents délivrés par les maires et exigés pour de nombreuses démarches administratives sont remplacés par la présentation de l'original ou de la photocopie de :

- Livret de famille régulièrement tenu à jour.
- Carte nationale d'identité en cours de validité
- Carte d'ancien combattant ou carte d'invalidé de guerre, ou carte d'invalidé civil...

RAMASSAGE DES MONSTRES

Un seul ramassage des gros objets ménagers aura lieu pour l'année 2001 :

Le Jeudi 17 MAI 2001

RAMASSAGE DES ORDURES

En remplacement du Lundi férié de Pentecôte, le ramassage des ordures aura lieu :

Le samedi 2 JUIN 2001 (Pensez à sortir vos poubelles vertes le vendredi soir)

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Du 1^{er} Avril au 30 Septembre :

Du lundi au vendredi :
8h30/11h45 – 14h/18h15

Le samedi :
8h30/11h45 – 14h/17h45

Du 1^{er} Octobre au 31 Mars :

Du lundi au samedi :
8h30/11h45 – 14h/16h45

HORAIRES AUTORISES POUR LES APPAREILS SONORES

Décret du 5 Mai 1988, réglementant l'utilisation des appareils tels : tondeuses, tronçonneuses , perceuses...

les jours ouvrables :

- en été : 8h30/12h – 14h/21h
- hors période estivale : 8h30/12h – 14h30/19h30

les samedis : 9h/12h – 15h/19h

les dimanches et jours fériés :
10h/12h

GARDERIE- CENTRE AERE

Nous étudions la possibilité d'ouvrir la garderie les mercredis, ainsi que celle d'ouvrir le centre aéré du 1^{er} juillet au 15 août. Pour cela nous avons besoin de connaître le nombre d'enfants concernés. Veuillez inscrire rapidement vos enfants auprès de :
Sophie THIEBAUD , Sylvie GROSJEAN **Centre Aéré du Manichon : 06 71 93 59 30**

Quelques Chiffres...

Le budget communal récemment voté reflète le dynamisme de notre commune en matière d'investissement. Il s'inscrit dans une politique de développement de notre village. Avec ses 12 millions de francs de la section investissement, l'année 2001 sera celle des grands travaux.

Au chapitre des investissements, la lutte contre les inondations est au coeur des préoccupations de la commune. Plus de 5 MF seront nécessaires à cette tâche dont l'exécution est en partie soumise aux subventions obtenues. Les travaux seront réalisés par tranche sur trois à quatre ans.

Les travaux de voirie font également l'objet d'une attention particulière de la commune et de son maire qui a force de ténacité a obtenu lors des dernières inondations l'état de catastrophe naturelle pour notre village.

Avec en plus une participation communale de 1,2 MF La rue Des moulins, Dubreuil, et des bleuets... devraient recouvrir une seconde jeunesse.

Si la commune déploie beaucoup d'énergie pour l'amélioration des conditions de vie de notre village, on ne peut en dire autant des pouvoirs publics sur qui nous attendons pour la remise en état de la RN19 dans la traversée de Pusey.

Ces travaux comme vous l'aurez compris sont un préalable indispensable à l'aménagement du centre bourg auxquelles la municipalité a décidé d'accorder 2,65 MF. Ce projet visant à améliorer le bien-être de nos concitoyens fera l'objet de réunions publiques.

Enfin tout ceci n'aurait aucun sens si nous oublions nos aînés. Au coeur de notre débat ils représentent avec nos enfants l'essence même du village. Pour cette raison nous avons décidé plus que jamais d'investir quelques milliers de francs dans une étude d'implantation d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées.

Voilà résumer en quelques lignes les grandes orientations budgétaires de la commune issue du vote d'un budget sincère tenant compte des recettes attendues et inscrites tout en maintenant une pression fiscale identique pour l'exercice 2001.